

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-7/SG/ESJ accordant l'autorisation d'enseigner à du personnel de l'enseignement privé.

n° 70-7/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

3 janvier 1970

Numéro JO

n° 2 du 24/01/1970

Date du numéro

24 janvier 1970

TEXTE INTÉGRAL

L'autorisation d'enseigner au Foyer social pour l'évolution de la Femme africaine à Djibouti est accordé à : à Saint-Pol-sur-Mer (Nord), de nationalité française, titulaire Mme Brisset, née Guibert Dominique, née le 10 octobre 1948 du baccalauréat de l'enseignement du second. degré.